

Président de la République tunisienne
Palais présidentiel de Carthage
Route de la Goulette
Site archéologique de Carthage
TUNIS
TUNISIA

Zevenaar, December 2025

Monsieur le Président,

Sonia Dahmani est une avocate et chroniqueuse qui a dédié sa vie à la défense des droits humains. Le 11 mai 2024, elle a été arrêtée par les forces de sécurité. Elle a été condamnée sans preuve pour « diffusion de fausses nouvelles », et des enquêtes la visant pour d'autres motifs politiques sont encore en cours. Elle est maintenue en détention dans des conditions inhumaines. Elle est privée d'accès aux soins et notamment aux médicaments dont elle a besoin. Je vous prie instamment de libérer immédiatement
et sans condition Sonia Dahmani, d'annuler ses condamnations et d'abandonner toutes les charges retenues contre elle, car elle est détenue uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Name :

City :

Country :